



Mercredi 28 mars 2012

Chers Noiséens,

Je tiens par ces quelques lignes à vous rappeler mon attachement à Noiseau, à son cadre de vie, à son environnement et à répondre aux rumeurs les plus fantaisistes qui circulent dans notre ville.

En effet, je vous rappelle que le Préfet conseille fortement la construction de la ville sur la ville pour les communes qui n'ont pas atteint les 20 % de logements sociaux de la loi SRU.

De plus, la loi relative à la majoration de 30 % des droits à construire a été adoptée.

L'harmonie de notre territoire et le bien-être de la population noiséenne sont les préoccupations majeures de notre municipalité. Ceci dicte notre action depuis plus de 30 ans.

Je m'engage, comme je l'ai toujours fait à vous soutenir afin de préserver notre qualité de vie et notre territoire d'une urbanisation non maîtrisée des promoteurs.

Ainsi, la convention proposée avait pour objectif la protection pour le développement du Centre-Ville.

Lors du dernier Conseil Municipal et devant les demandes, le Maire, à l'unanimité du Conseil, a décidé d'arrêter la mise en place de cette convention, convention déjà signée par plusieurs villes voisines.

Je tiens toutefois à vous préciser que dans le contexte pré-électoral, il est important de rester vigilant sur les informations qui sont diffusées.

Le Maire

Nicole ZOÉ